



Projet de loi 77 – Un lieu de formation unique pour une relève forte et diversifiée

Longueuil, le 14 janvier 2021 – La Fédération de la relève agricole du Québec (FRAQ) accueillent favorablement les changements de gouvernance prévus dans le projet de loi 77- *Loi sur l'Institut de Technologie Agroalimentaire du Québec (ITAQ)*. La décentralisation de l'administration du futur ITAQ permettra de donner la liberté nécessaire à l'institution afin de réaliser pleinement sa mission de former la relève de demain.

Après consultation auprès de ces membres partout au Québec, dont des diplômés des campus de La Pocatière et de Saint-Hyacinthe, la FRAQ appuie le maintien de la responsabilité au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec. Elle propose en tout 10 recommandations, dont que la mission du futur institut soit orientée vers le transfert de connaissances aux autres institutions d'enseignements dispensant des formations en agriculture.

« Nous croyons sincèrement que de préserver la responsabilité du futur institut au MAPAQ et d'axer sur le transfert de connaissance, permettra de mettre en valeur l'exception du milieu agricole, d'assurer une meilleure adéquation avec les besoins de la main-d'œuvre et garantir une meilleure qualité de la formation dans l'ensemble des institutions de formation. » -Julie Bissonnette, présidente.

Parmi ces autres recommandations, la FRAQ propose qu'un siège d'administrateur du futur ITAQ soit réservé à un ancien diplômé de 40 ans et moins qui, par son expérience, apportera un point de vue essentiel et actualisé permettant une adéquation de la formation avec les besoins du marché du travail. Nos membres requièrent également que les ententes d'investissement en infrastructure soient respectées et que l'Institut utilise ses nouveaux pouvoirs dans la recherche de financement pour favoriser la modernisation des outils de formation et de l'équipement de ses deux campus.

Comme le dit notre présidente : « Il en va de la qualité de la formation de ceux et celles qui nourriront le Québec de demain! Nous demeurerons attentifs dans les prochaines années pour s'assurer que les étudiantes et étudiants aient accès aux meilleurs outils de formation et nous resterons disponibles pour appuyer l'ITAQ dans sa mission. »

À propos de la Fédération de la relève agricole du Québec

Depuis sa fondation en 1982, la Fédération de la relève agricole du Québec (FRAQ) a contribué à améliorer les conditions de démarrage et de transfert d'entreprises pour les jeunes agriculteurs et agricultrices. Elle compte actuellement près de 2000 membres et 13 associations régionales. Sa mission est de rassembler et défendre les intérêts des jeunes passionnés d'agriculture, d'améliorer les conditions d'établissement en agriculture et de travailler à une meilleure information et préparation de ces jeunes.